

"L'Espagne demande elle aussi l'association au Marché commun" dans Corriere della Sera (10 février 1962)

Légende: Le 10 février 1962, le quotidien italien Corriere della Sera commente la demande par l'Espagne d'être associée à la Communauté économique européenne (CEE).

Source: Corriere della Sera. 10.02.1962, n° 35; anno 87. Milano: Corriere della Sera. "Anche la Spagna ha chiesto l'associazione al M.E.C.", auteur:Stefani, Umberto , p. 6.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/l_espagne_demande_elle_aussi_l_association_au_marche_commun_dans_corriere_della_sera_10_fevrier_1962-fr-e3d4c2cc-0df4-47ef-a64a-8e6eed6b32bo.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

L'Espagne demande elle aussi l'association au Marché commun

Dans une phase successive, elle voudrait arriver à une intégration complète

De notre correspondant

Bruxelles, le 9 février, la nuit.

L'Espagne, selon un communiqué de l'ambassade espagnole à Bruxelles – a demandé à être associée, dans la perspective d'une «intégration complète» ultérieure, au Marché commun européen.

L'ambassadeur espagnol en Belgique, lequel est aussi accrédité auprès de la CEE, a déposé une lettre ce matin qui émane de son gouvernement auprès du Conseil de ministres de la Communauté économique européenne.

La demande espagnole a suscité à Bruxelles la surprise, la satisfaction et une certaine perplexité. La surprise vient de la rapidité à laquelle les rumeurs de la semaine dernière ont laissé aujourd'hui la place à la démarche de l'ambassadeur d'Espagne auprès de la Communauté économique européenne. La satisfaction vient du fait qu'il s'agit de la vocation d'un pays européen qui, après avoir adhéré à l'Organisation européenne de coopération et de développement (l'OCDE), a enregistré un grand succès dans la première phase de l'application de son «plan de stabilisation économique», grâce auquel l'Espagne est en train de créer une solide infrastructure industrielle et se retrouve avec une réserve de 850 millions de dollars.

En outre, la continuité territoriale de l'Espagne avec les pays de la Communauté, sa position géographique et son indépendance constituent un apport considérable à la cohésion de l'Europe. «Il s'agit – comme l'écrit le quotidien libéral de Bruxelles – d'un moment où l'Europe est continuellement aux prises avec le fardeau afro-asiatique et les menaces d'un marchandage russo-américain à la va-vite, à propos duquel l'expérience de Yalta nous a déjà enseigné ce que pouvait en être le prix et qui devrait le payer». La perplexité vient enfin des considérations de nature économique et politique, les premières en Italie, les secondes en Belgique.

L'économie espagnole est essentiellement agricole et de type méditerranéen, en concurrence donc avec les produits de notre pays. Quatre-vingt pour cent de la production espagnole est déjà exportée vers les pays du Marché commun. Il est évident que l'Espagne conditionne son association à la sauvegarde de ses acquis actuels dans l'aire communautaire. Fort heureusement, la requête présentée aujourd'hui par le gouvernement de Madrid prévoit une intégration graduelle de l'Espagne au Marché commun dans un laps de temps à déterminer et durant lequel il sera possible non seulement d'adapter mais aussi d'orienter la politique économique et l'organisation sociale de l'Espagne par rapport à la politique économique et sociale des pays membres du Marché commun. L'Italie n'en devra pas moins, dans la perspective d'une négociation éventuelle avec l'Espagne, être à l'avant-garde de la recherche d'un accord qui tienne compte des intérêts acquis de la Communauté en matière agricole avec ceux que le gouvernement de Madrid recherche.

En Belgique, par contre, ce sont plutôt des interrogations d'ordre politique qui percent. La guerre d'Espagne a laissé dans ce pays des souvenirs douloureux, auxquels s'est ajouté l'asile que Léon Degrelle, le chef de la collaboration belge durant la dernière guerre mondiale, a trouvé en Espagne. M. Spaak, l'actuel ministre des Affaires étrangères, et membre influent du parti socialiste belge, a plus d'une fois critiqué le régime né de la révolution espagnole. Le mariage de Baudouin et Fabiola a atténué de telles critiques, mais l'impression prévaut que la demande de l'Espagne de se mettre aux côtés des pays démocratiques appartenant au Marché commun pourrait rouvrir de telles questions. La Belgique, et en particulier le ministre Spaak, mettront probablement des conditions

politiques à toute association de l'Espagne au Marché commun, et ces conditions, Madrid finira peut-être par les accepter.

Umberto Stefani